

Sophie PREVOST
LATTICE, CNRS (UMR 8094)
Ecole Normale Supérieure
1 rue Maurice Arnoux
92120 Montrouge
sophie.prevost@ens.fr

Détachement et topicalisation : des niveaux d'analyse différents

Parmi les notions linguistiques qui ne suscitent pas le consensus, celle de « détachement » est bien placée. On se contentera ici de constater que le terme est susceptible de recouvrir des constructions linguistiques assez diversifiées : appositives, disloquées, incises, vocatives...

Parmi celles-ci, nous retiendrons celles qui correspondent aux énoncés suivants :

- 1) Paul, il a pris le train ce matin
- 2) Paul, sa voiture, elle roule à 200 km/h
- 3) Le quartier de l'église, ils ont refait tous les trottoirs
- 4) Les enfants, tu fais une croix sur les grasses matinées.

On les intitule parfois structures « disloquées », mais nous préférons parler de constructions « détachées », le terme de « construction » (ou de « structure ») visant en outre à souligner le caractère syntaxique de notre conception du détachement. Il conviendra de définir - ou au moins de caractériser - aussi précisément que possible celle-ci, et, surtout, de déterminer à quelle(s) « opération(s) » ces constructions détachées sont associées.

Notre approche du détachement peut sembler restreinte, au vu des structures prises en compte, mais cette position est justifiée par la perspective adoptée. La problématique du détachement est en effet ici envisagée dans le cadre de celle des « moyens » au service de certaines opérations, celles de « topicalisation » et de « focalisation », notions elles-mêmes peu consensuelles, et qu'il conviendra donc d'explicitier.

Dans un premier temps, nous aborderons donc ces notions, et les rapports qu'elles entretiennent avec celles de « topique » (et de « thème ») et de « focus ». Nous montrerons ensuite la nécessité de discerner différents niveaux d'analyse, en particulier les « opérations » et les « moyens » qui leur sont associés, nécessité que soulignera la prise en compte de données du français médiéval. Enfin, nous nous pencherons sur les limites de la topicalisation, en considérant les détachements multiples, les constructions détachées non-liées et les adverbiaux détachés.

1. Les notions de « topicalisation » et de « focalisation » et celles de « topique » (de « thème ») et de « focus ».

Il est difficile d'envisager les notions de « topicalisation » et de « focalisation », sans évoquer préalablement celles de « topique » (et de « thème ») et de « focus », *a fortiori* lorsqu'il s'agit de considérer les rapports qu'ils entretiennent.

1.1. Les notions de « topique », de « thème » et de « focus »

Dans la mesure où ces notions connaissent un assez grand flou terminologique et conceptuel, renforcé par la fréquente non-explicitation des définitions retenues, nous

rappellerons en bref les approches les plus fréquentes, et préciserons la nôtre¹.

1.1.1. La notion de « focus »

Rappelons que ce terme renvoie à au moins trois notions relevant de domaines différents.

Il peut en effet désigner un statut cognitif : un élément est en focus s'il est le plus actif dans la représentation mentale du locuteur (ou du destinataire). Cette perspective attentionnelle est adoptée en intelligence artificielle, ainsi que dans la théorie du Centrage.

Focus correspond par ailleurs à un statut informatif : il s'applique alors à l'élément porteur d'information nouvelle, et, dans ce contexte, le focus est souvent le complément du topique (cf. 1.1.2.).

Enfin, et cette approche est en partie liée à la précédente, *focus* peut désigner une proéminence prosodique.

Nous adoptons quant à nous la définition informative du focus, ainsi précisée : il s'agit de l'élément dont la mise en relation avec le reste de l'énoncé rend ce dernier informatif (cf. Lambrecht (1994)). C'est le cas de « lui » dans :

5) C'est *lui* qui a décidé de partir².

¹ Il ne s'agit en aucun cas d'une démarche exhaustive, mais simplement de situer notre approche parmi celles avec lesquelles, soit elle présente certaines affinités, soit elles pourrait être confondue.

² Précisons que cette approche se fonde sur les notions de présupposition et d'assertion linguistiques. Dans l'exemple proposé, présupposition et assertion correspondent respectivement aux propositions abstraites suivantes : [quelqu'un a décidé de partir] et [le quelqu'un qui a décidé de partir est lui]. Hormis pour certaines constructions, les clivées par exemple, le repérage de la présupposition est souvent bien complexe et suppose évidemment la prise en compte du contexte.

1.1.2. Les notions de « topique » et de « thème »

La difficulté provient de la polysémie respective des deux termes, ainsi que du rapport qu'ils entretiennent entre eux.

Rappelons quatre des définitions les plus courantes :

- ce dont on parle (à-propos, « aboutness »)
- point de départ psychologique et/ou positionnel de l'énoncé.
- élément connu, actif, donné...
- élément peu informatif³.

Parmi les couples les plus fréquents, on rencontre ceux de « topique-commentaire », de « topique-focus » et de « thème-rhème ». La définition du second terme étant elle aussi variable (surtout pour « rhème » et « focus »), elle n'aide guère à préciser celle du premier.

Le rapport qu'entretiennent topique et thème ajoute encore à leur complexité, puisque les deux termes sont parfois synonymes, parfois non. Ainsi, certains n'utilisent qu'un seul des deux termes, avec une seule définition ou au contraire plusieurs, alors que d'autres (en particulier Dik (1997)) utilisent les deux, avec des définitions différentes.

En ce qui nous concerne, nous retiendrons la notion de « topique », définie comme « ce à propos de quoi il est pertinent de dire quelque chose ». Il s'agit donc d'un statut informatif, bien distinct de la notion cognitive d'activation, même si les deux sont en partie corrélés, dans la mesure où, pour accéder au statut de topique, un référent (sa représentation mentale) doit jouir d'une certaine

³ Dans le cadre des travaux développés par l'école de Prague, puis par Firbas (1992), le caractère plus ou moins informatif est formulé en termes de degré de dynamisme communicatif : les éléments de l'énoncé sont porteurs d'un degré variable, et contribuent donc différemment au développement de la communication.

accessibilité cognitive. Cette conception est directement issue de l'approche informationnelle de Lambrecht (1994), qui distingue trois structures informatives en fonction du type de focus : argumental, prédicatif ou phrastique. Le topique s'inscrit prioritairement dans le cadre de la seconde, autrement appelée « topique-commentaire ». Cela signifie donc que le topique n'apparaît pas dans tous les énoncés.

Signalons que nous utilisons aussi par ailleurs la notion de « thème », *thème*⁴ désignant un élément caractérisé par une certaine familiarité cognitive. Cette idée, volontairement assez lâche, a pour but d'appréhender les éléments non-référentiels, généralement laissés de côté par les approches qui rendent compte de l'état cognitif des représentations mentales, d'une manière au demeurant bien plus précise⁵. Signaler le simple caractère thématique d'un élément permet néanmoins d'indiquer que celui-ci « évoque » quelque chose de connu, de familier (par la présence d'un trait ou d'une expression anaphorique par exemple), et donc d'appréhender certains phénomènes linguistiques, en particulier en matière de cohésion textuelle.

Telle que nous définissons la notion de « thème », il ne nous semble pas pertinent de la mettre en relation avec une quelconque « thématization » selon des modalités analogues à celles que nous allons envisager entre les notions de « topique » et de « topicalisation » d'une part, et de « focus » et de « focalisation » d'autre part⁶.

⁴ Il peut y avoir plusieurs « éléments thématiques » dans un même énoncé.

⁵ Voir en particulier Gundel, Hedberg et Zacharski (1993), Prince (1981), ainsi que les notions affinées d'identifiabilité et d'activation proposées par Lambrecht (1994).

⁶ Afin de ne pas introduire une trop longue digression, nous laisserons de côté l'explicitation des raisons de ce choix, qui apparaîtront en partie d'elles-mêmes lorsque sera précisé le type de relation envisagé.

1.2. Les notions de « focalisation » et de « topicalisation »

Les relations entre ces notions et les précédentes sont complexes, et pas seulement parce que ces dernières ont des définitions fluctuantes.

D'un côté, on a des « objets », topique et focus, qui correspondent à des éléments assez variables (référentiels ou non), et qui contribuent à un certain type de structuration de l'énoncé.

De l'autre, on a des « opérations ». Précisons que, en tant que linguistes, c'est prioritairement au résultat de ces opérations que l'on s'attache, à leur « trace », sous forme d'une construction, d'une structure. Ajoutons, et c'est essentiel, que le terme d'*opération* ne signifie pas, d'un point de vue cognitif, une conception dérivationnelle des phénomènes étudiés. En effet, même si certaines de ces constructions peuvent être jugées marquées, d'un point de vue quantitatif, nous ne considérons pas pour autant qu'il y a transformation par rapport à une structure de base, première, mais au contraire qu'elles sont générées directement par le locuteur.

S'il est évident qu'objets et opérations ont à voir ensemble, les termes eux-mêmes l'attestent, il reste à spécifier selon quelles modalités.

La topicalisation, par exemple, est-elle simplement l'accession d'une entité au statut de topique, ou bien l'explicitation, ou la mise en relief, de cet événement ? En effet, si l'on admet que tout énoncé a une organisation informationnelle, on peut considérer que, dès lors que l'on produit un énoncé, on réalise une opération de focalisation, au sens où l'on apporte une information nouvelle. Celle-ci prend souvent la forme d'une prédication « à propos » d'une entité, le choix de cette dernière correspondant à une topicalisation.

Mais ces opérations, potentiellement à l'oeuvre dans tout énoncé⁷, peuvent dans certains cas être explicitées, mises en relief, du moins leur résultat.

C'est à ce second cas, l'explicitation et/ou la mise en relief du résultat de ces opérations, que nous réserverons les termes de *topicalisation* et de *focalisation*, considérant qu'elles correspondent, d'un point de vue strictement quantitatif, à des constructions marquées⁸.

2. Topicalisation et focalisation : la nécessaire distinction entre opérations et moyens

On ne peut envisager la topicalisation et la focalisation sans se poser une double question : quelles constructions⁹ considère-t-on comme correspondant à de telles opérations, et comment les classe-t-on ?

Plusieurs classements ont déjà été proposés¹⁰, mais, malgré leur grand intérêt, ils ne rendent pas compte, probablement par choix, de la présence de différents niveaux d'analyse. Or il est selon nous indispensable de distinguer :

- les opérations elles-mêmes (en l'occurrence topicalisation et focalisation telles qu'elles ont été définies), qui relèvent d'un niveau pragmatique et s'inscrivent dans une perspective communicationnelle,

⁷ « potentiellement », car la présence d'un topique n'est pas obligatoire (cf. supra 1.1.2.).

⁸ Si le caractère minoritaire de ces constructions est avéré à l'écrit, il faudrait cependant le vérifier à l'oral.

⁹ Le terme « construction » a ici une valeur très générale, il désigne l'ensemble des moyens à même de réaliser une topicalisation ou une focalisation. Nous l'emploierons par ailleurs dans un sens plus restreint pour désigner les constructions détachées, les clivées et les passives.

¹⁰ Voir en particulier Blasco (1999), Fradin (1988) et (1990), et Lambrecht (2001a).

- les moyens utilisés pour réaliser ces opérations, qui se situent eux sur un plan morphologique, syntaxique, lexical et prosodique.

Cette distinction est d'autant plus nécessaire qu'une même opération peut être réalisée par des moyens différents, et que, à l'inverse, une même construction peut correspondre à des opérations différentes, entre langues ou états de langues, mais aussi dans une même langue.

Pour illustrer ce propos, nous considèrerons tout d'abord comment topicalisation et focalisation sont réalisées en français moderne, cela avant d'envisager à quelles opérations correspondent certaines des constructions attestées en français médiéval.

Précisons que nous ne prétendons nullement pas envisager l'ensemble des constructions disponibles, tant en français moderne que médiéval, mais simplement certaines des plus représentatives.

2.1. Topicalisation et focalisation en français moderne : quelles constructions ?

En français moderne, topicalisation et focalisation s'expriment principalement par des moyens syntaxiques et/ou prosodiques, et dans une moindre mesure lexicaux, alors que d'autres langues ont recours à un marquage morphologique (particules en japonais par exemple).

2.1.1. La focalisation

Le recours à la seule proéminence prosodique est l'une des manières de réaliser une focalisation :

6) *Paul* a téléphoné ce matin (et non pas Luc)

Le pic est ici d'autant plus prononcé que le français ne place pas volontiers les éléments focaux en tête d'énoncé.

Du côté de la syntaxe, on trouve, largement représentées, les constructions clivées (7) et pseudo-clivées (8) :

- 7) C'est *Paul* qui a décidé de vendre la voiture
- 8) Celui qui a décidé de vendre la voiture, c'est *Paul*.

On rencontre aussi, bien que plus rarement (au moins à l'écrit), des phénomènes de déplacement, d'autant plus marqués que l'ordre des mots est relativement rigide en français, en particulier en ce qui concerne l'objet nominal :

- 9) *Trois pommes* il a mangé au dessert.

Le déplacement du sujet est généralement mieux toléré, surtout que le français possède un certain nombre de constructions qui permettent d'éviter la violation grammaticale en faisant du sujet focalisé un complément syntaxique¹¹ :

- 10) Qui viendra demain à la réunion ?
Il y aura *au moins les syndiqués*.

2.1.2. La topicalisation

Précisons que si la notion d' « à-propos » constitue le socle définitionnel de la notion de topique, elle n'exclut pas celle de « point de départ » (pas nécessairement positionnel). En effet, bien souvent, ce dont on parle constitue en même temps le point de départ de la pensée, et

¹¹ Notons que ce genre de constructions est fréquent aussi lorsque l'on a affaire à un focus phrastique, lequel correspond, dans la terminologie de Lambrecht (1994), à une structure informative thétique (présentative ou événementielle) : « Il est arrivé *un couple accompagné de deux enfants* »

c'est peut-être plus vrai encore lorsque le choix du topique est explicité¹².

L'une des façons de topicaliser un élément est de recourir à une structure passive, laquelle souligne d'ailleurs les affinités entre « objet de l'à-propos » et « point de départ » :

11) *Les enfants* ont été raccompagnés par la police

Le recours à une construction détachée est un autre moyen, très fréquent à l'oral, de réaliser une topicalisation. En voici quelques exemples :

12) *Paul*, il a pris le train ce matin

12') Il a pris le train ce matin, *Paul*

13) Paul, *sa voiture*, elle roule à 200 km/h

13') Paul, elle roule à 200 km/h, *sa voiture*

14) *Les trois pommes*, il les a mangées

14') Il les a mangées, *les trois pommes*

15) Il n'est pas venu, *lui*

16) *Le quartier de l'église*, ils ont refait tous les trottoirs

17) *Les enfants*, tu fais une croix sur les grasses matinées

18) Quant à *Paris*, le Louvre mérite vraiment un détour.

Il est à noter que (18) associe construction détachée et recours au lexique (présence du marqueur de topicalisation *quant à*).

On pourra s'étonner de voir retenus ici des énoncés tels que 12', 13', 14' et 15. Ces structures, avec un élément

¹² La notion de point de départ est toutefois complexe et elle exigerait d'être davantage approfondie.

détaché¹³ à droite, ne sont en effet que rarement associées aux phénomènes de topicalisation, mais sont plutôt considérées comme l'expression d'une pensée après-coup, ou comme un moyen de réparer un processus référentiel défaillant. Si cette dernière fonction n'est pas exclue, elle n'est cependant pas première, comme le prouve la possibilité d'avoir un élément détaché pronominal (15)¹⁴. Il est vrai que s'ajoute dans ce cas une nuance contrastive. Nous reviendrons plus loin sur les différences fonctionnelles entre détachements à gauche et à droite.

Lambrecht (2001a) propose les quatre critères suivants pour définir les constructions détachées :

- la position extra-propositionnelle de l'élément détaché
- l'alternance possible de cette position avec une position intra-propositionnelle
- la présence d'une coïndexation pronominale
- la présence d'une prosodie spéciale¹⁵.

A cela il faut ajouter, même si c'est implicite du fait de la notion même de topique, le nécessaire caractère référentiel de l'élément détaché¹⁶.

On voit d'emblée que deux des critères proposés posent un problème pour les énoncés 16-18 : les éléments détachés ne peuvent occuper une position intra-propositionnelle et il n'y a pas de coïndexation pronominale. Notons que ce genre de constructions n'a pas d'équivalent à droite :

¹³ Nous parlerons aussi d'élément « non intégré ».

¹⁴ Voir Lambrecht (2001a), dont les constructions « disloquées » correspondent à nos « détachées ».

¹⁵ Il s'agit d'une prééminence prosodique, mais elle n'affecte que l'élément détaché à gauche : l'élément détaché à droite est inaccentué, différence qui s'explique par sa moins grande autonomie.

¹⁶ Ou au moins son aptitude à être construit comme référent discursif : « *Qu'il se soit trompé dans ses prévisions, je le crois volontiers* ». Nous dirons quelques mots de ces constructions en envisageant les données du français médiéval.

17') *Tu fais une croix sur les grasses matinées, *les enfants*

En dépit de la non-satisfaction de deux des critères proposés ci-dessus, il nous semble légitime de rattacher ces constructions aux énoncés 12-15, dans la mesure où ils semblent présenter une fonction analogue (cf. infra). Mais ils n'en constituent pas moins des cas « limite », sur lesquels nous reviendrons par la suite (voir 3.2.).

Les caractéristiques formelles qui demeurent sont donc la présence d'une prosodie spéciale et le caractère extra-propositionnel de l'élément détaché. La prééminence prosodique n'étant pas spécifique à ce genre de constructions et n'affectant en outre que les éléments à gauche, il reste donc, essentiellement, le caractère autonome de l'élément non intégré. Supprimable et non insérable tel quel dans la proposition qui suit, il ne participe pas à la relation prédicative (au sens large du terme) : ce n'est que l'élément de reprise, s'il y en a un, qui entretient une telle relation. Autonomie et caractère non systématique de la coïndexation pronominale sont d'ailleurs la preuve que ces constructions ne sont pas la « transformation » d'une structure première.

A cela il faut ajouter, sorte de prérequis, la nécessaire accessibilité cognitive de l'élément détaché, qui tient à la fonction même de la construction. Muller (1999 : 191) cite des contre-exemples apparents, impliquant des référents non-identifiables :

19) *Un porte-manteau*, vous en avez un là-bas
20) *Des saumons*, la rivière en était pleine

Mais il montre qu'il s'agit en fait de cas de reprise en citation, qui supposent un contexte du type :

- 19') Où pourrais-je trouver un porte-manteau ?
20') Et il y a déjà eu des saumons par ici ?¹⁷⁻¹⁸

Si la caractérisation formelle des constructions détachées peut sembler un peu mince, elle est cependant compensée par leur caractérisation fonctionnelle, qui permet d'écartier un certain nombre d'énoncés indésirables, comme les vocatifs et, dans bon nombre des cas, les adverbiaux¹⁹ détachés :

- 21) *Chérie*, j'ai rétréci les gosses
22) Va ranger ta chambre, *Paul*
23) *A midi*, il décida de partir

En effet, en dépit d'affinités formelles, en particulier pour les vocatifs²⁰, ces constructions ne correspondent pas à la mise en relief ou à l'explicitation d'un topique, l'élément détaché ne pouvant prétendre à un tel statut. Nous verrons cependant que c'est parfois le cas avec les adverbiaux (3.2.).

Ces dernières remarques conduisent d'ailleurs à préciser un point à propos du statut de l'élément détaché à gauche. Nous avons dit que les constructions détachées permettaient d'explicitier ou de mettre en relief le rôle topical de ce dernier. Cela n'est pas tout à fait exact d'un

¹⁷ Précisons que l'accessibilité présente dans de tels exemples concerne la classe « porte-manteau », « saumon », et non un référent spécifique.

¹⁸ Merci à l'un des relecteurs de cet article de m'avoir signalé l'exemple suivant : « Il marchait dans la nuit sans rien voir de ce qui l'entourait. *Des lumières*, il y en avait, mais au loin... ». Dans un tel exemple, on peut considérer le référent *lumières* comme accessible « en creux », au sein du cadre sémantique ouvert par *nuit* et *sans rien voir*.

¹⁹ Le terme a une valeur fonctionnelle.

²⁰ cf. Lambrecht (1998).

point de vue « chronologique ». En effet, à ce stade, le référent désigné n'a pas encore le statut de topique, il est en train de l'acquérir, et ce n'est que dans la proposition qui suit qu'il peut être considéré comme tel, ce que traduit d'ailleurs sa fréquente expression sous forme pronominale. L'élément détaché est un « pré-topique », un topique « en construction », d'où le label de « promotion du topique » parfois proposé pour caractériser ces constructions²¹. Nous avons parlé plus haut (2.1.) d'explicitation du « choix du topique » : l'expression reste valable, dans la mesure où elle désigne à la fois le processus et son résultat. L'explicitation ou la mise en relief à l'oeuvre dans la topicalisation concerne donc, plus souvent qu'un topique déjà établi, un topique « en construction ».

Nous avons retenu parmi les constructions détachées celles qui le sont à droite. Il n'est cependant pas certain que l'on puisse parler de topicalisation à leur sujet, même si elles impliquent la notion de topique. En effet, comme l'a montré Lambrecht (2001a), alors que les détachements à gauche correspondent à l'établissement d'un topique, les détachements à droite signalent au contraire le maintien, la continuation d'une relation topicale déjà établie. Ce serait trop étendre la définition que nous avons proposée de la topicalisation que de considérer comme exprimant une telle opération les constructions détachées à droite²².

Il existe en revanche d'autres constructions, non détachées, qui remplissent, semble-t-il, une fonction analogue de topicalisation. En voici deux exemples :

24) (II) y a ta sœur qui vient d'appeler

²¹ Voir en particulier Lambrecht (1994) et Gregory, Michaelis (2001).

²² Et le terme de « construction détachée » désignera donc désormais le seul détachement à gauche.

25) (Il) y a un problème de surchauffe qui n'est toujours pas résolu²³.

L'énoncé (24) correspond bien à une topicalisation, avec une procédure en deux temps (construction du topique en tant que tel, puis prédication), décumul des opérations d'autant plus notable que les deux phases sont totalement imbriquées, contrairement aux constructions détachées dans lesquelles la première étape est accomplie par un élément non intégré.

L'analyse de (25) est plus complexe, comme en témoigne l'impossibilité de (25') :

25') *Un problème de surchauffe, il n'est toujours pas résolu.

Il nous semble en fait y avoir deux interprétations possibles de l'énoncé, soit comme une focalisation, avec un focus phrastique, soit comme une topicalisation avec, simultanément, introduction d'un référent « nouveau » et promotion de celui-ci au statut de topique. Une ambiguïté similaire apparaît en (26) :

26) Qu'est-ce que tu as fait de ton fils ?
C'est son père qui le garde.

L'énoncé est en effet analysable comme une focalisation avec un focus informant sur « le » ([à propos de « le », son père le garde]), ou comme une topicalisation avec promotion d'un second topique. L'ambiguïté référentielle de l'enchaînement en (26') en témoigne :

26') Il (?) est très content.

²³ La subordonnée relative n'est pas restrictive.

Les énoncés 24-26²⁴ illustrent bien la nécessité de distinguer les opérations et les constructions à leur service. (26) est particulièrement intéressant car il montre que la construction clivée, moyen privilégié de réaliser une focalisation, peut aussi, bien que beaucoup plus rarement, être associée à une topicalisation. La non-bi-univocité de la relation entre opérations et constructions apparaîtra plus nettement encore en observant certaines données du français médiéval.

Avant de les envisager, une dernière remarque s'impose : aussi bien les constructions détachées que celles du type des énoncés 24-26 sont beaucoup plus fréquentes à l'oral qu'à l'écrit. Si elles sont bien analysables comme une mise en relief ou une explicitation du (pré-)topique, elles correspondent avant tout à un besoin communicationnel, celui de la séparation de la référence et de la relation. Comme le souligne Lambrecht (1994 : 185), il est difficile d'introduire un référent et de prédiquer dessus en même temps. C'est plus facile à l'écrit, où les processus de traitement de l'information ne sont pas les mêmes (possibilité de ralentir la lecture ou de revenir en arrière). Cela peut expliquer que la norme ait réussi à maintenir loin de l'écrit ces structures pourtant si fréquentes à l'oral.

2.2. L'éclairage du français médiéval²⁵

Nous partirons cette fois-ci des constructions, pour envisager les opérations auxquelles elles correspondent.

²⁴ Dont l'analyse exige encore bien des approfondissements.

²⁵ Bon nombre des exemples sont empruntés à Combettes (1989) et (1999) et à Marchello-Nizia (1995), (1998a) et (1998b). Notre interprétation en termes de topicalisation ou de focalisation diverge parfois de la leur, en raison de définitions en partie différentes.

Précisons que nous n'adoptons pas une perspective véritablement diachronique, puisque nous distinguons simplement, et assez grossièrement, ancien et moyen français.

2.2.1. Les constructions détachées

Contrairement à une idée assez largement répandue, les constructions détachées ne sont pas exclusives du français moderne et oral. On en rencontre en effet des occurrences dès les plus anciens textes de français (première attestation dans la *Vie de Saint Léger*, texte du début du 11^{ème} siècle)²⁶.

Il faut préciser que si l'on trouve des constructions détachées à gauche et à droite, les secondes sont beaucoup plus rares. Nous nous en tiendrons ici aux premières.

En voici quelques exemples, extraits de textes d'ancien français :

27) *Li nies Marsilie*, il est venuz avant sur un mulet
(*Chanson de Roland*, fin 11^{ème})

28) Dites, qui est ceste meson ?
Qui est li sires, conme a non ? »

Premiers parla Melyagés
qui fu cousin Ethïoclés :

« Sire, fet il, que voulez vos ?
De nostre seigneur et de nous
vous respondrai em pes sanz ire ;

Ethïoclés, il est mes sire. (*Roman de Thèbes*, milieu 12^{ème})

29) Lors respondi Pollinicés :
« Se tu as non Meleagés,

²⁶ Il est cependant vrai que l'interprétation comme telles des constructions détachées pose le problème de la ponctuation et est en outre subordonnée à une vision relativement moderne du concept de phrase.

bien me dois rendre la meson
 quant je te ravrai dit mon non,
 car nos soumes cosin germain,
 que je sui filz de ta tantain.
 Edyppus ot a non mes peres ;
Ethioclés, il est mes freres. (Roman de Thèbes)
 30) « Orgoill oi e folage.
 Ço set hom ben, n'ai cure de manace ;
 Mai saives hom, il deit faire message. (*Chanson de Roland*)
 31) *Cest chevalier, je ne l'aime pas. (Erec et Enide, milieu 12^{ème})*
 32) *En cest vile qui moult fait à prisier*
 Je i ving certes bien a set ans entiers. (*Ami et Amile, fin 12^{ème}*)

Il semble y avoir toujours coïndexation pronominale : on ne rencontre pas d'élément détaché non-lié, comme dans les énoncés 16-18. La fonction dans la proposition de l'élément de reprise est variable : sujet (27-30), objet (31), ou bien encore adverbial (32). Il s'agit le plus souvent d'un pronom personnel, mais l'on rencontre aussi des pronoms démonstratifs ou adverbiaux, comme en (32) : « i ». Si, en surface, on a des constructions similaires à celles du français moderne, leur fonction n'est cependant pas nécessairement la même : il ne s'agit pas toujours de topicalisations. Bien que l'élément détaché corresponde le plus souvent à un référent activable (identifiable et accessible), il n'a pas pour autant un statut topical : dans plusieurs cas, il a au contraire une valeur focale. Ainsi l'énoncé 27 ne signifie pas : « Le neveu de Marsilie, il s'est avancé sur un mulet », mais : « Voici que s'avance sur un mulet le neveu de Marsilie ». L'apparence de l'énoncé 28 est pareillement trompeuse. Le personnage répond à quelqu'un qui lui a demandé à qui appartient le château, qui est son seigneur. Sa réponse

signifie, non pas : « Etheocle, il est mon seigneur », mais : « Mon seigneur, c'est Etheocle ». C'est d'autant plus intéressant que, quelques vers plus loin, apparaît l'énoncé 29, qui présente une même construction, mais a une valeur tout autre. Etheocle est désormais devenu un référent accessible, et le personnage vient de déclarer, dans le vers précédent : « Oedipe était le nom de mon père ». Il enchaîne avec l'énoncé 29, qui signifie : « Etheocle, c'est mon frère », et correspond cette fois-ci à une topicalisation (c'est bien à *propos* d'Etheocle que l'on dit quelque chose).

Plus étonnant encore pour le locuteur moderne, on a des exemples où l'élément détaché n'est pas identifiable. C'est le cas de l'énoncé 30, qui doit être traduit de la manière suivante : « Mais c'est un homme sage qui doit transmettre le message ». Il s'agit donc d'une focalisation.

En moyen français, la fonction de focalisation se raréfie au profit de la valeur moderne de topicalisation :

33) « Combien a il que vous ne veïstes vostre dame par amours ? »...

- Ma dame, je n'en ai point.

- [...] *Mais de celle que vous plus amez et voudriés qui fust vostre dame, puis quand ne la veïstes vous ?* »

[mais celle que vous aimez le plus et souhaiteriez avoir pour dame, depuis quand ne l'avez-vous pas vue ?]

(*Jehan de Saintré*, milieu 15^{ème})

A cette même époque apparaissent les tours en « de », « pour », « quant à » et « quant est de », comme en atteste l'énoncé ci-dessus.

Il faut par ailleurs évoquer un autre type de structures qui se développe en moyen français. L'apparition tardive de ces constructions est due à leur dimension argumentative :

elles ne se rencontrent que dans les textes argumentatifs et explicatifs, or ceux-ci étaient jusque lors rédigés en latin. Les structures en question ont d'ailleurs largement subi l'influence du latin. En voici deux exemples²⁷ :

34) *Qu'il eust voulu renoncer*, ce n'est point chose creable (J. des Ursins, *Ecrits politiques*)

35) *Qu'il soit ainsi*, je ne le nie pas (J. Legrand, *Archilogue Sophie, Livre de bonnes meurs*, début 15^{ème})

De tels énoncés sont tout à fait comparables aux constructions détachées envisagées jusqu'ici, la différence résidant dans la nature de l'élément non intégré, ici propositionnel (mais néanmoins construit, dans la suite de l'énoncé, comme un référent discursif).

A la fonction habituelle des constructions détachées s'ajoute par ailleurs une dimension argumentative, précisément liée à la nature de l'élément détaché. La prédication correspond en effet le plus souvent à une prise de position (jugement, réfutation, commentaire...) par rapport à ce contenu propositionnel. Celui-ci est par conséquent supposé connu, voire présupposé (ou du moins présenté comme tel : les effets rhétoriques ne manquent pas) ; il s'agit d'ailleurs souvent d'un discours rapporté, appartenant à autrui ou au locuteur lui-même²⁸.

Insistons sur le fait que le pronom n'est pas la trace de la transformation d'une structure première de type OV. On rencontre d'ailleurs dans un même texte des déplacements

²⁷ Pour une étude plus détaillée de ce genre de constructions, voir Combettes (1989) et Combettes, Prévost (2003).

²⁸ La dimension dialogique, présente dans bon nombre des exemples envisagés dans cet article, trouve ici une expression privilégiée. Elle mériterait assurément d'être approfondie.

de l'objet, selon des schémas OSV et SOV, sans que la reprise pronominale s'impose :

- 36) *Cest fable-cy Saint Ambroise loue* (J. Legrand, *Archilogue Sophie, Livre de bonnes meurs*)
37) *Car Sapience tous biens enseigne* (id.)

Il s'agit donc bien d'une structure première, ce que confirme encore la fréquente absence, en moyen français, de tout élément de reprise, absence qui donne lieu à des énoncés qui ne peuvent en aucun cas être le résultat d'un quelconque « déplacement » :

- 38) *Que vous en ayés esté adverty*, vous savez que par plusieurs fois et en divers lieux de vostre royaume vous avez fait assembler voz trois estas... (Juvénal des Ursins, *Ecrits politiques*)

L'énoncé est à comprendre de la manière suivante : « Quant au fait que vous en ayez été avertis, [je dis que] vous savez... ». Structure très lâche, qui présente de ce point de vue des affinités formelles avec les constructions détachées non-liées que nous avons envisagées plus haut (énoncés 16-18).

Alors que l'acte énonciatif est fréquemment explicité dans ce même type d'énoncés à dimension polémique lorsque l'élément détaché est de nature nominale :

- 39) *Au regard des premiers, il n'est aucun doute que on ne les doive appeler au Conseil* (Juvénal des Ursins, *Ecrits politiques*),

il ne l'est que très rarement lorsque ce même élément est de nature propositionnelle. Il n'en demeure pas moins sous-jacent, et c'est un point essentiel dans notre perspective : la topicalisation ayant été définie comme l'explicitation d'une

certaine opération, on peut considérer que l'on a ici affaire à une forme de sur-explicitation.

2.2.2. Les déplacements

En français moderne, l'antéposition au verbe de l'objet nominal est rare, et, du point de vue des opérations qui nous intéressent, elle correspond à une focalisation (exemple 9).

En français médiéval, si l'ordre VO est le plus fréquent²⁹, les séquences OV ne sont pas rares, au moins jusqu'au 13^{ème} siècle, et elles prennent la forme de deux schémas : l'ordre OVS, assez fréquent, et l'ordre OSV, beaucoup plus rare jusqu'au moyen français.

En ce qui concerne l'ordre OVS, on oppose souvent, à partir du 13^{ème} siècle, deux principaux cas de figure, liés au statut cognitif de l'objet. Celui-ci peut en effet désigner un référent accessible, voire actif, ce dont témoigne par exemple la présence d'un élément anaphorique :

40) « ...mes tant di ge bien que c'est li mieudres chevaliers del monde au mien escient ne que ge onques veïsse, fors seulement Lancelot del Lac. »
Itieus paroles distrent li frere de Lancelot (*La mort Artu*, début 13^{ème})

ou au contraire non-identifiable (ou identifiable mais intensifié) :

41) Sire, fait Briens des isles au roi, *aucune*³⁰ chose pense Lanceloz, qui s'est armez en son hostel (*Perlesvaus*, début 13^{ème}).

²⁹ Nous ne traitons ici que de l'objet nominal.

³⁰ *aucun* a une valeur positive : « quelque », « certain ».

L'énoncé 40 correspondrait à une topicalisation, et l'énoncé 41 à une focalisation. Si le statut cognitif de l'objet n'est assurément pas à négliger, il n'en demeure pas moins nécessaire de distinguer statut cognitif et statut informatif : que l'objet soit « thématique » ne signifie pas pour autant qu'il a un rôle de topique, il peut au contraire entretenir une relation focale avec le reste de l'énoncé, comme cela apparaît nettement, du fait de l'effet contrastif, dans les deux énoncés suivants :

42) Lors osta Boorz son hiaume et Galaad le suen et s'espee, mes *son hauberc* ne volt il pas oster. (*La Queste del Saint Graal*, début 13^{ème})

43) Li rois Artus [...] vit le cheval Lancelot ; si le connut bien comme celui meïsmes qu'il li avoit donné, mes *Lancelot* ne connut il mie...(*La mort Artu*, début 13^{ème})

De même, dans l'énoncé suivant, le personnage vient d'interpréter le songe de Gauvain, et il conclut par ces paroles :

44) *La darreaine parole de vostre songe*, fet il, ne vos dirai je pas, car ce seroit une chose dont ja preu ne vendroit... (*Queste del Saint Graal*)

C'est bien l'objet antéposé, ou du moins sa relation avec le reste de l'énoncé, qui constitue l'apport informatif : il s'agit donc d'une focalisation. Les cas de topicalisation ne sont cependant pas exclus, comme en témoigne l'exemple suivant dans lequel c'est au contraire le sujet postverbal qui entretient une relation focale avec le reste de l'énoncé :

45) « Mestre Robert, salve vostre grace, je ne foiz
[fais] mie a blasmer se je me vest de vert et de vair,
car *cest abit* me lessa mon pere et ma mere »
[car cet habit, c'est mon père et ma mère qui me le
laissèrent]
(Joinville, *La Vie de Saint Louis*, fin 13^{ème}-début
14^{ème})

Indépendamment de leur fonction, topicalisation ou focalisation, ces énoncés sont marqués du fait de leur caractère minoritaire, et ils sont donc porteurs d'une certaine emphase. Celle-ci est en outre influencée par le statut cognitif de l'objet antéposé. En effet, si ce dernier présente un caractère thématique, l'effet de rupture syntaxique est en quelque sorte affaibli par le maintien de la cohésion textuelle. Si l'objet désigne au contraire un référent non-identifiable, la rupture au niveau textuel vient renforcer celle sur le plan syntaxique, et l'effet d'emphase n'en est que plus grand (exemple 41).

Il faut signaler que de telles séquences, qu'il s'agisse de topicalisations ou de focalisations, n'étaient pas emphatiques au 12^{ème} siècle : c'était la construction OSV, extrêmement rare, qui l'était, et qui correspondait apparemment toujours à une focalisation :

46) *Un graal* entre ses ii mains une dameisele tenoit
(*Le Conte du Graal*, 12^{ème}).

Nous laisserons de côté les évolutions en moyen français des schémas OVS et OSV pour nous interroger sur la valeur réelle de ces déplacements, ainsi que des autres constructions, au regard des opérations de topicalisation et de focalisation.

2.3. Opérations et constructions : des relations complexes

On peut en effet se demander si les déplacements que nous venons de considérer correspondent bien, en français médiéval, à une topicalisation ou à une focalisation, telles que nous avons défini ces opérations.

A partir du 13^{ème} siècle, le schéma OVS est assurément emphatique, puisque l'ordre VO est dominant. Mais y a-t-il pour autant mise en relief et/ou explicitation du topique ou de l'information nouvelle ?

C'est probablement ici que la distinction entre mise en relief et explicitation devient pleinement pertinente. Ainsi, lorsque l'objet antéposé correspond à un topique, on peut considérer que l'on a explicitation de l'opération. En effet, la position par défaut d'un topique est en tête d'énoncé, en tout cas avant le prédicat : choisir cette position quitte à recourir à un ordre grammaticalement marqué peut être interprété comme un désir d'explicitation le statut topical de l'objet. Rien de tel en revanche si l'objet antéposé correspond au focus : la position est ici doublement inhabituelle, tant du point de vue grammatical, que du point de vue fonctionnel (la position par défaut du focus n'est pas en tête d'énoncé). On considèrera donc que l'on a dans ce cas un effet de mise en relief du focus, mise en relief d'ailleurs présente dans le cas précédent du fait de la position marquée de l'objet, mais moins prononcée en raison du caractère thématique de ce dernier.

La même analyse nous semble prévaloir pour les séquences OSV au 12^{ème} siècle.

Elle n'est en revanche que partiellement pertinente pour les séquences OVS au 12^{ème} siècle. En effet, ce schéma, non marqué à l'époque, ne présente pas de caractère emphatique, ce qui signifie aussi que le positionnement en tête de l'objet topical ne se heurte à aucune contrainte. En ce qui concerne l'objet focal, il y a cependant mise en relief du fait qu'il n'occupe pas la position privilégiée du focus.

Les constructions détachées à valeur de topicalisation correspondent quant à elles à une explicitation, laquelle inclut de toute façon une dimension de mise en relief. Il en va de même pour les constructions clivées à fonction de focalisation. Nous ne trancherons pas en ce qui concerne, en français médiéval, les détachements à valeur de focalisation (exemples 27, 28 et 30), et, en français moderne, les clivées à fonction de topicalisation (exemple 26).

La question de la valeur de ces diverses constructions se pose d'autant plus qu'une même structure peut correspondre à des opérations différentes, à des époques différentes, mais, aussi, et c'est plus gênant, à une même époque. Ce n'est que rarement le cas en français moderne (certaines clivées et constructions en *il y a*), cela concerne en revanche les constructions détachées et les déplacements en français médiéval.

Or dès lors qu'une construction n'est pas dévolue à une opération spécifique mais que c'est le contexte qui permet de l'interpréter, on peut s'interroger sur sa fonction, sinon de mise en relief, en tout cas d'explicitation. De ce point de vue d'ailleurs, on peut considérer les énoncés avec objet en tête, en français moderne, comme une explicitation de l'information nouvelle, puisque seul l'objet focal peut être antéposé.

Peut-être faut-il dès lors réviser, au moins pour le français médiéval, notre définition de la topicalisation et de la focalisation, en les envisageant simplement comme des opérations de choix d'un topique et de présentation de l'information nouvelle, sans que celles-ci revêtent une dimension de mise en relief et/ou d'explicitation.

Il nous semble en tout cas nécessaire, à l'issue de la présentation de ces données, certes de maintenir la distinction entre opérations et constructions, mais aussi d'introduire des « degrés » au sein des opérations, en

fonction des différentes constructions, la valeur de ces dernières étant elle-même variable en fonction de l'époque considérée.

Nous n'approfondirons pas davantage cette question, en admettant que nous avons peut-être soulevé plus de problèmes que nous n'avons proposé de solutions.

Nous terminerons en recentrant le propos sur les constructions détachées en français moderne, et en envisageant trois cas qui conduisent à s'interroger sur les limites de la topicalisation.

3. Les constructions détachées au service de la topicalisation : les limites

Les trois cas que nous abordons ici demeurent encore bien complexes pour nous : il ne s'agit donc pas de proposer une solution idéale à leur traitement, mais d'explicitier en quoi ils sont problématiques, et d'esquisser quelques éléments de réponse.

3.1. Les détachements multiples

Voici le type d'énoncés dont il s'agit :

47) *Moi, mon frère, sa voiture*, elle roule à 200 km/h.

Il existe deux cas de figure, selon que les éléments détachés sont coïncidés ou non avec un élément de la proposition qui suit. Soit, ils le sont tous :

48) *Mon frère, sa voiture*, il l'a pas payée cher,

soit, plus souvent, seuls certains le sont :

49) *Moi, Paul, ses problèmes*, je n'y crois pas une minute

50) *Paul, sa soeur*, je ne l'ai pas vue depuis des mois

51) *Moi, ma soeur, ses enfants*, elle leur laisse tout faire.

Il n'est pas impossible d'avoir deux éléments détachés non-liés³¹, mais l'interprétation de l'énoncé est dans ce cas très dépendante du contexte, et le coût de traitement³² assez élevé pour le destinataire :

52) *Paul, sa famille*, j'te dis pas !

Le nombre d'éléments détachables est par ailleurs limité. Il semble difficile d'en avoir plus de quatre, et de tels énoncés ne sont de toute façon pas acceptés par tous les locuteurs :

53) ? *Moi, ma soeur, ses enfants, leur lit*, ils le font eux-mêmes.

On ne peut en fait définir un seuil absolu dans la mesure où la plus ou moins grande acceptabilité des énoncés tient aussi à certains facteurs, en particulier l'ordre des éléments détachés, leur fonction (s'ils en ont une) dans la proposition qui suit, et la personne.

On observe par ailleurs très souvent une relation de parenté ou d'appartenance entre les éléments successivement détachés. En outre, et c'est lié, il est rare qu'au moins un référent humain ne soit pas impliqué. Le premier élément est souvent de cette nature, et les références au locuteur (« moi ») sont fréquentes. Nous reviendrons sur ce point.

Ces énoncés font difficulté au regard de la fonction des constructions détachées, qui est d'explicitier un topique (en construction pour être précis). En effet, en laissant pour l'instant de côté la question des éléments détachés non coïndexés (et n'ayant donc pas un statut de topique dans la proposition qui suit), la présence de plusieurs pré-topiques

³¹ Le concept de liaison englobe et dépasse celui de coïndexation, comme on le verra plus bas.

³² C'est à dire la pertinence de la mise en relation des différents éléments.

ne va pas de soi : peut-on en construire plusieurs, et donc parler de plusieurs choses en même temps ?

Il faut bien voir que cette construction est en fait progressive, et, surtout, au-delà des topiques eux-mêmes, c'est la *relation* entre plusieurs référents qui est progressivement élaborée, relation en attente, qui est ensuite spécifiée dans la proposition qui suit.

Une telle analyse fait en revanche difficulté en présence d'éléments détachés non-liés³³. En effet, dans ce cas, on ne peut considérer que l'on « prépare » une relation, puisque les référents concernés n'en entretiennent aucune dans la proposition subséquente. Ils sont en fait destinés à « situer » le référent placé à leur droite, généralement déterminé par un possessif : ils ont donc une fonction de repérage référentiel. Ainsi en (49) le référent « problème » est repéré par rapport au référent « Paul », en (52) « famille » l'est par rapport à « Paul », et en (53) « enfants » l'est par rapport à « soeur », qui l'est par rapport à « moi ».

La référence au locuteur a cependant un statut à part, dans la mesure où, en toute rigueur, elle n'apporte rien sur le plan référentiel. C'est particulièrement évident dans les énoncés 51 et 53 : la détermination par un possessif de première personne du référent placé à droite de « moi » ne peut susciter d'ambiguïté. Nous n'approfondirons pas cette question : elle est liée à la spécificité du référent-locuteur, et ce type de constructions n'est probablement pas sans parenté avec les énoncés du type « moi je... ».

3.2. Les constructions détachées non-liées

Il s'agit d'envisager les constructions présentant un seul élément détaché, non coindexé :

54) *Mes voisins*, leur fils vient de se marier

³³ Merci à Knud Lambrecht d'avoir attiré mon attention sur la spécificité de ce cas.

55) *Le quartier de l'église*, ils ont refait tous les trottoirs

56) *Les enfants*, tu fais une croix sur les grasses matinées.

Si ces trois énoncés présentent des éléments détachés non coïncidés, il serait un peu rapide de dire qu'ils ne sont pas « liés ». En effet, en (54) le référent « mes voisins » n'a pas de rôle syntaxique dans la proposition qui suit, mais il lui est lié par l'intermédiaire du possessif. En (55) il y a pareillement une forme de liaison, purement sémantique (de type anaphore associative), entre « le quartier de l'église » et « tous les trottoirs ». Plus qu'une frontière nette entre les constructions détachées liées et celles qui ne le sont pas, on a donc affaire à un continuum, dont les deux extrêmes correspondent à la présence d'une coïncidation et à l'absence de toute liaison, comme en (56).

On peut considérer que les éléments détachés en (54) et (55) ont une fonction de repérage référentiel, non par rapport à un autre élément détaché, mais par rapport à l'un des référents de la proposition qui suit (respectivement « fils » et « trottoirs »). En outre, du fait de cette fonction, et - conséquence immédiate - de la liaison entre le référent détaché et la proposition, il est légitime de considérer le référent de l'élément détaché comme le topique de la proposition qui suit, topique indirectement exprimé : c'est avant tout des « voisins » que l'on parle en (54), et du « quartier de l'église » en (55)³⁴.

Somme toute, on retrouve donc ici un cas de figure analogue à celui des constructions détachées avec coïncidation, à savoir que l'élément détaché est analysable comme un pré-topique, qui a la particularité de n'être

³⁴ Nous avons introduit ailleurs (Prévost 2001) la notion de « topique enchâssant », considérant qu'un tel énoncé est analysable comme ayant deux topiques, à des niveaux différents.

formulé explicitement qu'au moment de sa « construction ».

Le véritable problème se pose donc avec un énoncé tel que (56), qui ne correspond apparemment ni à un repérage référentiel ni à une construction du topique, puisque le référent n'est nullement représenté, aussi indirectement soit-il, dans la proposition qui suit. Mais, du coup, c'est entre l'élément détaché lui-même (et non un élément de reprise) et la proposition que s'établit la relation, relation nécessairement présente pour de simples raisons de cohérence discursive. Il reste toutefois à en définir la nature: s'agit-il d'une relation topicale ? Le contenu de la proposition est-il vraiment « *à propos* des enfants » ?

Il serait plus juste de considérer que l'on a affaire à une simple relation pragmatique de pertinence³⁵. Mais peut-on dans ce cas encore parler de topicalisation ? C'est possible si l'on réduit la relation d'« à-propos » à la seule pertinence, et dans ce cas, il s'agirait, plus que d'un topique en construction, du topique lui-même. Donner une telle extension à la notion de topique n'est cependant pas souhaitable, car c'est courir le risque d'en faire une notion « fourre-tout » - ce qu'elle tend déjà souvent à être. Il est donc préférable de proposer une autre notion, et celle de cadre semble assez adéquate. Le terme, pour l'instant assez général, sera précisé en abordant la question des adverbiaux détachés, ceux-ci pouvant aussi être analysés comme des cadres³⁶.

3.3. Les adverbiaux détachés

³⁵ Merci à l'un des relecteurs de m'avoir suggéré que ce type d'exemple, et de relation, pouvait relever des notions de stéréotype ou de topos. La question reste à approfondir.

³⁶ Voir Charolles (1997).

Les adverbiaux présentent certaines similarités avec les éléments détachés : ils sont souvent extra-propositionnels et optionnels. Ils jouissent toutefois d'une liberté positionnelle qui leur permet d'être intra-propositionnels, et ils peuvent en outre entretenir une relation focale avec le reste de la proposition, en particulier lorsqu'ils sont en fin d'énoncé. On a parfois tendance à assimiler les adverbiaux en tête d'énoncés aux constructions détachées, or, sur le plan fonctionnel, rien ne devrait permettre un tel rapprochement. Les adverbiaux ne sont effectivement pas assimilables à des (pré-)topiques, et cela même en réduisant la notion à une simple relation de pertinence. Dans :

57) *Ce jour-là*, Paul a accumulé les déboires,

ce n'est pas « *à propos de ce jour-là* » que l'on dit quelque chose³⁷.

Cette confusion semble s'opérer par l'intermédiaire de la notion de cadre. En effet, nous avons vu (56) que certains éléments détachés non-liés sont assimilables à des cadres, et que l'on peut par ailleurs qualifier comme tels les adverbiaux initiaux. Mais la notion de cadre intervient à des niveaux différents : celui de l'énonciation ou de l'énoncé. En effet, dans le premier cas, il s'agit d'un cadre énonciatif, *par rapport auquel* il est pertinent d'énoncer la relation prédicative qui suit, alors que dans le second on a affaire à un cadre (spatio-temporel) pour l'énoncé, *dans lequel* la relation prédicative est pertinente.

Il n'en demeure pas moins que la frontière n'est pas toujours bien nette, entre les deux types de cadre, mais aussi entre les cadres spatio-temporels et les pré-topiques,

³⁷ Sauf si l'on enchaîne en énonçant les différents événements qui se sont déroulés ce jour-là : voir plus bas.

comme en atteste un exemple discuté dans Lambrecht (2001a) :

58) *Sur le pont d'Avignon, on y danse...*

Considérons tout d'abord deux « variantes » formellement assez proches :

59) *Sur le pont d'Avignon, on danse...*

60) *Le pont d'Avignon, on y danse...*

Dans (59), l'élément détaché constitue un cadre spatio-temporel, tandis qu'il s'agit d'un topique en construction en (60) : c'est bien du pont d'Avignon que l'on parle dans la proposition qui suit, il s'agit donc d'une topicalisation.

La situation est plus complexe en (58), dans la mesure où préposition et reprise pronominale sont co-présentes : « sur le Pont d'Avignon » a-t-il une fonction de cadre spatial ou de pré-topique ? Il est difficile de trancher, et nous considérerons que, dans un tel cas, on a cumul des deux fonctions.

Terminons en envisageant un exemple³⁸ dans lequel l'adverbial se construit sans préposition :

61) *La nuit, tous les chats sont gris.*

C'est dans ce cas un seul et même énoncé qui peut se prêter à plusieurs interprétations : soit le locuteur enchaîne sur les chats, et l'on a affaire à un cadre (spatio-)temporel, soit la suite du propos concerne la nuit (*le nombre de crimes augmente, les suicides sont plus nombreux...*), et il s'agit alors d'un véritable topique.

³⁸ Certes un peu spécifique du fait de sa dimension proverbiale.

Contrairement aux exemples 59 et 60, la différence d'interprétation n'est liée à aucune marque formelle : seul le contexte subséquent permet de trancher. En outre, il ne nous semble pas permettre une double interprétation, cette dernière étant largement favorisée, en (58), par le « conflit » entre marques formelles (préposition vs reprise pronominale).

Il y aurait assurément encore beaucoup à dire sur cette question, mais, faute de place, nous nous en tiendrons là (cf Prévost (à par. b)). Nous espérons avoir montré qu'il est indispensable, d'un point de vue fonctionnel, de distinguer différents types d'éléments détachés, mais plus que d'une frontière nette entre eux, il s'agit davantage d'un continuum.

Il est évident que cette question, et toutes celles abordées dans cet article, méritent d'être encore largement approfondies, de même que certaines notions, en particulier celle de cadre³⁹, exigent d'être précisées.

Bibliographie

- Blasco M. 1999, *Les dislocations en français contemporains*, Paris : Champion.
- Charolles M. 1997, *L'encadrement du discours : univers, champs, domaines et espaces*, *Cahiers de Recherche Linguistique* 6, Université de Nancy-2, 1-73.

³⁹ On peut ainsi considérer que les éléments détachés de (54) et (55), interprétables comme des topiques, le sont aussi comme des cadres, différents de celui de (56). Il faudrait par ailleurs préciser si la notion de cadre s'entend vis-à-vis de l'ensemble de la proposition qui suit, ou vis-à-vis de l'un des référents. La réponse est assurément variable selon les énoncés, comme en témoignent (54) et (55) d'un côté, (56) de l'autre.

- Combettes B. 1989, « Ordre des mots, types de textes, diachronie : topicalisation de la subordonnée en moyen français », *Verbum*, XII : 4, 339-346.
- Combettes B. 1999, « Thématization et topicalisation : leur rôle respectif dans l'évolution du français », in Guimier C. (éd.) (1999), *La thématization dans les langues*, Bern, Berlin, Frankfurt, New York, Paris, Wien : Peter Lang, 231-245.
- Combettes B. et Prévost S., 2001, « Evolution des marqueurs de topicalisation », *Cahiers de Praxématique* 37, 103-124.
- Combettes B. et Prévost S., 2003, « Texte argumentatif et topicalisation d'une proposition : une approche diachronique », *Scolia* 16, 63-75.
- Dik S.C. 1997, *The theory of functional Grammar*, Berlin : de Gruyter (2 vol).
- Firbas J. 1992, *Functional Sentence Perspective in written and spoken communication*, Cambridge : Cambridge University Press .
- Fradin B. 1988, « Approche des constructions à détachement : la reprise interne », *Langue française* 78, 26-56.
- Fradin B. 1990, « Approche de constructions à détachement : inventaire », *Revue Romane* 25 : 1, 3-34.
- Galmiche M. 1992, « Au carrefour des malentendus : le thème », *L'information grammaticale*, 54, 3-10.
- Gregory M.L., Michaelis L.A. 2001, « Topicalization and left-dislocation : a functional opposition revisited », *Journal of Pragmatics* 33, 1665-1706.
- Guimier C. 1997, *La thématization dans les langues*, Bern, Berlin, Frankfurt, New York, Paris, Wien : Peter Lang.

- Gundel J., Hedberg N., Zacharski R.
 1993, « Cognitive status and the form of referring expressions in discourse », *Language* 69 : 2, 274-307.
- Lambrecht K. 1994, *Information structure and sentence form : Topic, Focus, and the mental representations of discourse referents*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Lambrecht K. 1998, « Sur la relation formelle et fonctionnelle entre topiques et vocatifs », *Langues* 1, 34-45.
- Lambrecht K. 2001a, « Dislocation » in Haspelmath M. et al. (éd) : *Language Typology and Language Universals*, Berlin, New York : Walter de Gruyter.
- Lambrecht K. 2001b, « A framework for the analysis of cleft-constructions », *Linguistics* 39 : 3, 463-516.
- Marchello-Nizia C.
 1995, *L'évolution du français : ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*, Paris : Armand Colin.
- Marchello-Nizia C.
 1998a, « Dislocations en ancien français : thématisation ou rhématisation ? » *Cahiers de Praxématique* 30, 162-178.
- Marchello-Nizia C.
 1998b, « Dislocations en diachronie : archéologie d'un phénomène de 'français oral' », in Bilger M., van den Eynde K., Gadet F. (éd) *Analyse linguistique et approches de l'oral, Mélanges Claire Blanche-Benveniste*, Paris-Louvain : Peeters, 327-337.
- Muller C. 1999, « La thématisation des indéfinis en français : un paradoxe apparent » in Guimier C. (éd.), 185-199.
- Neveu F. (éd.),

- 2000, « Nouvelles recherches sur l'apposition », *Langue française*, 125. Neveu F. 2001, *Détachement et construction de la référence - Aspects de la syntaxe détachée en français, et autres questions de grammaire pour l'analyse des textes*, document de synthèse pour l'obtention de l'habilitation à diriger des recherches (document tapuscrit), Université Nancy II, 181 pages.
- Prévost S. 1998, « La notion de thème : flou terminologique et conceptuel », *Cahiers de Praxématique* 30, 13-35.
- Prévost S. 2001, *La postposition du sujet en français aux 15^{ème} et 16^{ème} siècles : une approche sémantico-pragmatique*, Paris : éditions du CNRS.
- Prévost S. 2003, « *quant a* : analyse pragmatique de l'évolution diachronique (14^{ème}-16^{ème} siècles) », in Combettes B., Theissen A., Schnedecker C. (éd) *Ordre et distinction dans la langue et le discours*, Paris : Champion , 443-459.
- Prévost S. (à par.a), « Cadres temporels et expression du sujet en français médiéval », *Revue de Linguistique Québécoise*.
- Prévost S. (à par.b), « Topiques et cadres spatio-temporels », *Travaux de Linguistique*.
- Prince E. F. 1981, « Towards a taxonomy of given-new information », in Cole P. (éd.), *Radical Pragmatics*, New York : Academic Press, 223-255.
- Prince E.F. 1997, « On the functions of left-dislocation in English discourse », in Akio Kamio (éd) *Directions in functional linguistics*, Philadelphia, PA : Johns Benjamins, 117-143. Walker M., Joshi A., Prince E. (éd) 1998, *Centering Theory in Discourse*, Oxford Clarendon Press.